

**PROCES-VERBAL DE REUNION DU JURY D'ADMISSION DES
CONCOURS DONNANT ACCES AU GRADE DE REDACTEUR
TERRITORIAL
SESSION 2021**

Le Vendredi 7 janvier 2022 à 13h30 s'est réuni à l'annexe du Centre de Gestion de la Marne, situé 6 rue Sainte Marguerite à Chalons en Champagne, le jury d'admission des concours donnant accès au grade de Rédacteur Territorial.

Sont présents :

Collège représentant les élus locaux :

Madame Anny DESSOY, <i>Maire de Les Mesneux,</i>	Présidente du Jury
Monsieur Patrice VALENTIN <i>Président du Centre de Gestion de la Marne, Membre du CRO du CNFPT Grand Est, Maire d'Esternay,</i>	Membre
Monsieur Christian BARTHEN, <i>Adjoint au Maire de Lixing les Saint Avold (57),</i>	Membre
Madame Françoise DROUIN, <i>Adjointe au Maire de Saint Germain la Ville,</i>	Membre

Collège représentant les fonctionnaires territoriaux :

Monsieur Aurélien BELIN, <i>Attaché Principal, Responsable du Pôle Statut et carrières au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube,</i>	Membre
Madame Valérie RUBIS, <i>Représentante de la CAP B, Rédacteur Principal de 2ème classe, Responsable des Ressources Humaines à la Communauté de Communes Argonne Champenoise,</i>	Membre
Monsieur Pierrick LOZE, <i>Administrateur Territorial, Directeur de la Maison de Région de Châlons en Champagne à la Région Grand Est,</i>	Membre
Madame Laurence STURM, <i>Ingénieure Principale, Représentante du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, Responsable du Service et Conseiller de Prévention à la Mairie d'Asnières sur Seine,</i>	Membre

Collège représentant les personnalités qualifiées

Monsieur Emmanuel BEHR, <i>Attaché Territorial Principal, Directeur des Ressources Humaines à la Communauté d'Agglomération de Bar le Duc,</i>	Membre
Madame Manon MINARY, <i>Attachée Territoriale, Chargée de missions Ressources Humaines au Conseil Départemental du Doubs,</i>	Membre
Madame Angélique THIERRY, <i>Attachée Territoriale, Chargée d'accompagnement des parcours professionnels au Conseil Départemental de la Meuse,</i>	Membre
Monsieur Patrick PETITEAUX, <i>Retraité du cadre d'emploi des Attachés Hors classe, Ancien Directeur d'un établissement public communal,</i>	Membre

Était absente car démissionnaire :

- Mme Manon MINARY

Les Procès-Verbaux de déroulement des épreuves orales n'indiquent aucun incident lors des épreuves.

I- RUPTURE D'ANONYMAT – RESPECT DU REGLEMENT

Aucun candidat n'a commis un non-respect du règlement durant les épreuves orales.

II- TRANSFERT DE POSTES CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET TROISIEME CONCOURS

L'article 5 du décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux précise que «Le concours externe est ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un diplôme homologué au niveau IV, ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 susvisé. Le nombre de postes ouverts au titre de ce concours représente 30 % au moins des postes à pourvoir.

Le concours interne et le troisième concours sont ouverts respectivement pour au plus 50 % et 20 % des postes à pourvoir.

Lorsque le nombre de candidats ayant subi avec succès les épreuves de l'un de ces trois concours est inférieur au nombre de places offertes à ce concours, le jury peut modifier le nombre de places aux concours externe, interne et au troisième concours, dans la limite de 25 % de la totalité des places offertes à ces concours, ou d'une place au moins ».

Conformément à cette disposition et au vu des résultats obtenus par les candidats, le jury a souverainement et à l'unanimité décidé de procéder à un transfert de postes selon les modalités suivantes :

Concours	Nombre de postes avant transfert	Nombre de postes après transfert
EXTERNE	71	45
INTERNE	84	103
3^{Eme} CONCOURS	14	20
TOTAL	169	168

III- RESULTATS DES EPREUVES D'ADMISSIBILITE :

Il est attribué à chaque candidat une note de 0 à 20. Cette note est multipliée par le coefficient correspondant.

Le jury est souverain et est compétent pour prononcer l'annulation d'une épreuve. Le jury ne peut modifier la liste des résultats qu'il a établie et communiquée à l'autorité organisatrice du concours.

Tout candidat à un concours ou examen qui ne participe pas à l'une des épreuves obligatoires est éliminé.

Après l'examen des notes obtenues aux épreuves et après en avoir délibéré, les membres du jury fixent le seuil d'admission à :

- pour le concours Interne à 10,75/20 ;
- pour le concours Externe à 10,04/20 ;
- pour le Troisième concours à 10,75/20.

Le jury a souverainement déclaré admis :

- 103 candidats du concours INTERNE
- 45 candidats du concours EXTERNE
- 20 candidats du 3^{ème} CONCOURS

CONCOURS INTERNE DONNANT ACCES AU GRADE DE REDACTEUR TERRITORIAL

CANDIDATS ADMIS

Madame ASSELIN Samantha
Madame AUBRY Blandine
Madame BARTOLONI Emilie
Madame BATIER Fanny
Madame BAUDIN Elodie
Madame BAUDUIN Tiphanie
Madame BERNARD Séverine
Madame BESSON Elise
Madame BILBOT Rachel
Madame BLANC Laurence
Madame BLANCHARD-BIDEL Maud
Madame BOCQUET Angélique
Madame BOLUKMESE Lise
Madame BOSCHINI Gaëlle
Madame BOURDEAUX Amandine
Madame BROQUARD Valérie
Madame CAPRETTA Cécile
Madame CAREDDA Carole
Monsieur CHALEMBEL Philippe
Madame CHATELAIN Angélique
Madame CHAUDRON Roxane
Madame CHAUVET Sophie
Madame CONVERT Aurore
Madame COULON Severine
Madame DAIGNEAU Charlène
Madame DEPARDIEU Maryline
Madame DIEM Virginie
Madame DIVORNE Julie
Madame DOLLEANS Karine
Madame DORE Aurore
Madame DRIDOU Laïla
Madame DUBEST Anne
Madame DUFRENNE Marie-Lyne
Madame DURAND Audrey
Madame EL BAHRAOUI Nadia
Madame ELOI Valerie
Madame ETTER Elodie
Madame FARIA Renata
Madame FEVRE Marion
Madame FIEVET Estelle
Madame FLEURY Delphine
Madame FOCQUEUR Aurelie
Madame FOISSY Emmanuelle
Madame FONTAINE Peggy
Madame FRANCK Stéphanie
Madame FROTTIER Sylvie
Madame GAGNE Catherine
Madame GARNIER Laurence

Madame GAUTHERON Eva
Madame GEILLER Sandrine
Monsieur GERARD Alexandre
Madame GONCALVES Nathalie
Madame GROSJACQUES Valerie
Madame GUSQUIN Perrine
Madame GUY Marion
Madame HUMBLET Julie
Madame JACQUIER Sarah
Madame JACQUOT Stessie
Madame KREUTZ Vanessa
Madame LACEPPE Priscilla
Madame LAMOTTE Amandine
Madame LANDRAIN Mélanie
Madame LANOIX Estelle
Madame LEGUEN Pascaline
Madame LEPREVOST Sabrina
Madame LOBJOIS Séverine
Madame MALNOURY Fanny
Madame MANHES Stéphanie
Monsieur MARCHANDEAU Marilyne
Madame MASSON Emilie
Madame MASTOWSKI Marie-Elisabeth
Madame MICHEL Nadege
Madame NOURRY Elodie
Madame ORGEL-DUMOUTIERS Victorine
Madame PAMART Delphine
Madame PARENT Emilie
Monsieur PERDRIAT Damien
Madame PERREY Stephanie
Monsieur PERROUSSET Damien
Madame PETIT Julie
Madame PETIT Marion
Madame PILON Isabelle
Madame POPOVA Svetoslava
Madame RAUCOURT Mathilde
Madame RAVELLE-CHAPUIS Carole
Madame REMY Laetitia
Madame REVENIAULT Carine
Madame RODIER Laurianne
Madame ROSSI -COTELLA Marie-Christine
Madame ROUX Marie
Madame SALMON Emilie
Madame SATABIN Magali
Madame SCHOLTES Jennifer
Madame SEGUIN Emmeline
Madame SIMMONET Emilie
Monsieur SIMONNOT Thomas
Madame TISSIER-SEVESTRE Agathe
Madame TOINARD Mylene
Madame URBAIN REIG Stéphanie
Madame VEDRENNE Christelle
Madame VUAILLAT Stephanie

Madame WATRIN Karine
Madame YILMAZ Fatma

Fin de liste

Cette liste comporte 103 candidats admis

CONCOURS EXTERNE DONNANT ACCES AU GRADE DE REDACTEUR TERRITORIAL

CANDIDATS ADMIS

Madame BECU Stéphanie
Madame BELIN Belinda
Madame BONNET Anne-Laure
Monsieur BOQUET Sébastien
Madame BOUCHERAT Manon
Madame CARASKA Kathleen
Madame CHAGNET Anaïs
Madame CHASSY Hélène
Madame COLLIN Adeline
Madame DINANT Alexia
Madame DONNET Severine
Madame DUBOIS Fanny
Madame DUVAL Valentine
Madame FAIVRE Camille
Madame FOURNILLON Mélanie
Madame GAUDEY Méline
Madame GOBET Cindy
Madame GUTTON Paula
Madame HENRY Anne-Laure
Madame JORIS Amélie
Madame LAMBERT Céline
Madame MARCHAND Pauline
Madame MATHIEU Eleonore
Monsieur MELS Axel
Madame MOSTAERT Carole
Madame NAISSANT Floriane
Madame NICOLAS Mélanie
Madame ORRÙ Daniela
Madame PARDON-LAPALUS Stéphanie
Madame PAYEN Stephanie
Madame PINEL Jeanne
Madame POMPONNE Lise
Madame PONCELET Lea
Madame PONCET Céline
Madame RAMOS Maïlys
Madame STEFUNKO Agnès
Madame SURELLE Céline
Madame TAPPREST Camille
Madame THOMAS Laurie
Madame THON-DEFAIX Géraldine
Madame TIRAND Émilie
Madame VADOT Marie
Madame VANDEWALLE Virginie
Monsieur WATIER Damien
Madame ZAZZA Fahima

Fin de liste

Cette liste comporte 45 candidats admis

**TROISIEME CONCOURS DONNANT ACCES AU GRADE DE
REDACTEUR TERRITORIAL**

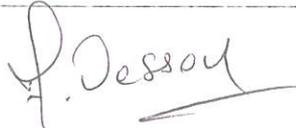
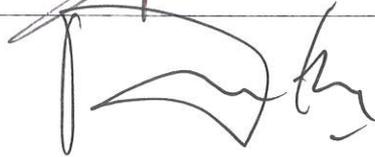
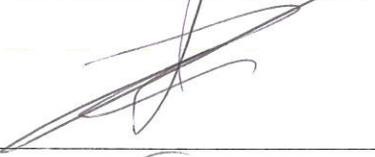
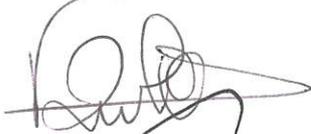
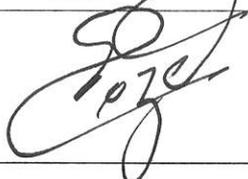
CANDIDATS ADMIS

Madame BAUDELET Maite
Madame BECKER Christelle
Madame BÉGIS Sandra
Madame BOSSERELLE LABBE Elodie
Madame BRIANT Marina
Madame BUISSON Valérie
Madame CHARVAUX Gaëlle
Madame DIDRON Vanessa
Madame FICHOT Sandrine
Madame FROMAGE Frederique
Madame GRADELET Sandra
Madame LASSAUX Sophie
Monsieur LUJAN Pierre
Madame MANGOT Sophie
Madame MENISSIER Solene
Madame NAUD DUVAL Marielle
Monsieur NICOLINI Alexis
Madame PASSAQUIT Amandine
Madame THORAL Myriam
Madame WARNET Anne-Claude

Fin de liste

Cette liste comporte 20 candidats admis

SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY

Madame Anny DESSOY, Présidente du Jury	
Monsieur Patrice VALENTIN	
Monsieur Christian BARTHEN,	
Madame Françoise DROUIN,	
Monsieur Aurélien BELIN,	
Madame Valérie RUBIS,	
Monsieur Pierrick LOZE,	
Madame Laurence STURM,	
Monsieur Emmanuel BEHR,	
Madame Manon MINARY,	Démissionnaire
Madame Angélique THIERRY,	
Monsieur Patrick PETITEAUX	